

Stratégie globale HPH 2016-2018

Pour l'amélioration de la santé globale
des patients, du personnel
et de la communauté

Stratégie globale 2016-2018

DÉVELOPPEMENT DE LA STRATÉGIE GLOBALE HPH 2016-2018

L'objectif de la Stratégie globale HPH 2016-2018 est de fournir une plateforme et une orientation communes pour le travail des membres HPH, des réseaux HPH nationaux/régionaux (N/R), des groupes de travail HPH et du conseil de gouvernance HPH pour la période 2016-2018.

La Stratégie globale HPH 2016-2018 a été élaborée par le conseil de gouvernance HPH et le Secrétariat international HPH en 2014-2016. Le développement s'est basé sur des ateliers et des discussions qui se sont tenus au cours de la 20^{ème} et 21^{ème} réunion de l'assemblée générale HPH à Barcelone en 2014 ainsi qu'à Oslo en 2015. Une ébauche de la Stratégie a fait l'objet d'autres discussions lors de la 22^{ème} assemblée générale HPH à New Haven en 2016, et des contributions et des commentaires ont également été inclus dans la Stratégie. La Stratégie globale respecte la Constitution HPH et intègre les normes et les formulaires d'auto-évaluation de l'OMS pour la promotion de la santé dans les hôpitaux et les services de santé mis à jour.

CONCEPTION ET UTILISATION

La Stratégie globale est un outil de travail pour les réseaux nationaux/régionaux, les membres individuels HPH, les groupes de travail HPH ainsi que le conseil de gouvernance HPH.

Les membres individuels HPH sont une nouvelle catégorie de la Stratégie globale HPH 2016-2018. Auparavant, les hôpitaux membres individuels et les services de santé étaient inclus dans la Stratégie pour les réseaux N/R, toutefois, de nombreux membres individuels ayant demandé des directives et avis sur la manière de travailler et sur les objectifs à atteindre, les membres individuels HPH possèdent désormais leur propre catégorie.

Pour chacun des quatre groupes, la Stratégie globale fournit une liste d'activités spécifiques et d'objectifs connexes pour le travail et le développement du réseau pour la période 2016-2018. L'idée est de fournir aux quatre groupes une liste d'activités et d'objectifs concrets et faciles à évaluer.

LA STRATÉGIE GLOBALE HPH 2016-2018 SE DÉCLINE EN TROIS PRIORITÉS GÉNÉRALES

Priorité 1 : Mise en œuvre des normes mises à jour de l'OMS

Les normes de l'OMS, le Manuel de l'OMS et les formulaires d'auto-évaluation pour la mise en œuvre de la promotion de la santé dans les hôpitaux constituent des outils clés pour les hôpitaux et les services de santé membres du Réseau international HPH depuis 2006. Le Bureau régional de l'OMS pour l'Europe et le centre collaborateur de l'OMS pour la promotion de la santé fondée sur des données probantes dans les hôpitaux et les services de santé à Copenhague ont travaillé en collaboration sur une version mise à jour des normes et des formulaires d'auto-évaluation ; l'application des nouvelles normes actualisées a ainsi reçu une priorité absolue dans cette nouvelle Stratégie globale.

Priorité 2 : Sensibilisation et capacité HPH

La priorité a été accordée à la sensibilisation au Réseau international HPH ainsi qu'aux travaux et projets substantiels en cours au sein du réseau. La priorisation de la sensibilisation et des capacités vise à identifier les personnes, les rôles et les outils clés afin de mieux faire connaître le Réseau international HPH au niveau local, régional et international.

Priorité 3 : Développement et durabilité HPH

La troisième priorité vise à maintenir, faire progresser et améliorer le Réseau international HPH. Les objectifs sont de développer et de diffuser l'information, ainsi que d'approfondir les connaissances sur le Réseau international HPH. La priorité a également été accordée à l'augmentation du nombre d'hôpitaux et de services de santé membres HPH dans le monde entier.

Pour ces trois priorités, une attention particulière est accordée à l'échange de connaissances et d'expériences.



Extrait de la **Constitution du Réseau international Health Promoting Hospitals and Health Services (HPH)**

PRÉAMBULE

Le Réseau international Health Promoting Hospitals and Health Services a été créé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) afin de mettre en pratique les principes de promotion de la santé de l'OMS qui concernent les patients, le personnel, la communauté et l'environnement des hôpitaux et des services de santé. Le Réseau international HPH a désormais atteint un stade de durabilité lui permettant de devenir une entité juridique et un partenaire privilégié pour la collaboration avec l'OMS. À travers la présente Constitution, le Réseau international HPH énonce ses finalités et objectifs, décrit les règles de décision des organes statutaires ainsi que les relations avec ses membres et partenaires internationaux.

Article I **NOM, OBJECTIFS**

1. **Mission**

Les hôpitaux et services de promotion de la santé du Réseau international HPH s'efforceront d'incorporer les concepts, valeurs, stratégies et normes ou indicateurs de promotion de la santé dans la structure organisationnelle et la culture de l'hôpital/service de santé. L'objectif est d'améliorer la santé en améliorant la qualité des soins de santé, les relations entre les hôpitaux et les services de santé, la communauté et l'environnement, ainsi que les conditions et la satisfaction des patients, de leurs proches et du personnel.

Le Réseau international Health Promoting Hospitals and Health Services, ci-après dénommé le Réseau international HPH, suit les principes de l'OMS en matière de promotion de la santé tels qu'énoncés dans la Charte d'Ottawa (1986), la Déclaration de Budapest (1991), les Recommandations de Vienne (1997), la Charte de Bangkok (2006) ainsi que les Normes pour la promotion de la santé dans les hôpitaux (2004). Le Réseau international HPH collaborera avec des organisations internationales telles que la Commission européenne et l'OMS pour soutenir la mise en œuvre de stratégies de promotion de la santé, en matière de sécurité des patients (2004) par exemple ou de prévention et de contrôle des maladies non transmissibles dans la région européenne de l'OMS (2006).

2. **Finalité**

Le Réseau international HPH promouvra et assistera la diffusion du concept de promotion de la santé dans les hôpitaux et les services de santé (tels que définis dans la mission ci-dessus) et soutiendra sa mise en œuvre dans les pays et les régions, au niveau international, par le soutien technique aux membres et la mise en place de nouveaux réseaux nationaux/régionaux.

3. **Objectifs**

- Assurer un encadrement sur les questions essentielles de promotion de la santé dans les hôpitaux et les services de santé et s'engager dans des partenariats là où une action conjointe est nécessaire.
- Définir un programme de recherche et stimuler la généralisation, la traduction et la diffusion de connaissances précieuses.
- Définir des normes et des standards ; promouvoir et contrôler leur mise en œuvre.
- Énoncer des options politiques éthiques et factuelles.
- Fournir une assistance technique, catalyser le changement et établir des capacités institutionnelles durables.
- Suivre le développement de la promotion de la santé dans les hôpitaux et les services de santé.



Centre collaborateur O M S
pour la promotion de la santé fondée sur des données probantes dans les
hôpitaux et les services de santé
Hôpital universitaire de Bispebjerg



Réseaux HPH nationaux/régionaux

	Priorités	Activités	Buts
1) Mise en œuvre des normes de l'OMS actualisées pour les hôpitaux et services de santé	<p>A. Utiliser le matériel et les informations HPH mis à jour</p> <p>B. Renforcer les compétences sur les normes de l'OMS</p> <p>C. Collecter et partager des connaissances et expériences avec le Réseau international HPH</p>	<p>A-I) Traduire les normes actualisées de l'OMS dans la langue locale et les distribuer aux membres A-II) Traduire et adapter le dossier d'informations et/ou les documents au contexte HPH local</p> <p>B-I) Participer à la Masterclasse internationale HPH sur site/via des webinaires (coordinateurs et autres personnes clés) B-II) Établir un atelier/séminaire local sur la mise en œuvre pour les membres</p> <p>C) Recueillir les meilleures pratiques et les bonnes idées tout au moins auprès de 1 membre HPH par an</p>	<p>A-I) Traduction reçue par les membres A-II) Documents reçus par les membres</p> <p>B-I) 1 Masterclasse achevée par an B-II) 1 atelier/séminaire organisé par an</p> <p>C) Rapport à : <ul style="list-style-type: none">Assemblée générale HPHwww.hphnet.orgRapport d'avancement</p>
2) Sensibilisation et capacité HPH	<p>A. Accroître la sensibilisation HPH à l'échelle locale, régionale et/ou nationale</p> <p>B. Clarifier la responsabilité et le rôle du coordinateur HPH N/R et du coordinateur hospitalier</p> <p>C. Connaître vos parties prenantes</p> <p>D. Utiliser les kits HPH pour les membres et les décideurs politiques</p> <p>E. Améliorer la présence HPH sur les médias en ligne</p> <p>F. Collecter et partager des connaissances et expériences avec le Réseau international HPH</p>	<p>A-I) Organiser une journée HPH locale A-II) Inviter les instances politiques locales à la journée HPH A-III) Informer les instances politiques locales sur HPH</p> <p>B-I) Discuter/développer le rôle des coordinateurs à l'assemblée générale HPH B-II) Traduire et adapter le document final aux services HPH locaux</p> <p>C) Faire une analyse des parties prenantes (utiliser un modèle HPH ou similaire)</p> <p>D-I) Traduire et adapter les kits d'adhésion HPH à la langue locale D-II) Traduire et personnaliser l'offre pour les décideurs politiques locaux, selon le contexte et l'actualité</p> <p>E) Publier des actualités, des informations pour les membres, des expériences et des bonnes pratiques en ligne</p> <p>F) Recueillir les meilleures pratiques et les bonnes idées sur les capacités et la sensibilisation</p>	<p>A-I) Journée HPH organisée localement A-II) Participation d'intervenants politiques locaux A-III) Intervenants politiques locaux informés</p> <p>B-I) Participation effective à la discussion B-II) Document reçu par vos membres</p> <p>C) Liste des parties prenantes complétées</p> <p>D-I) Package des membres reçu par vos membres D-II) Au moins 1 décideur local contacté par an</p> <p>E) Mettre à jour le site web au moins deux fois par an</p> <p>F) Rapport à : <ul style="list-style-type: none">Assemblée générale HPHwww.hphnet.orgRapport d'avancement</p>
3) Développement HPH et durabilité	<p>A. Maintenir l'adhésion HPH</p> <p>B. Augmenter le nombre de membres HPH</p> <p>C. Collecter et partager des connaissances et expériences avec le Réseau international HPH</p>	<p>A-I) Discuter et développer les avantages pour les membres A-II) Traduire et adapter la brochure HPH décrivant les avantages de l'adhésion selon la langue locale</p> <p>B-I) Identifier les hôpitaux et services de santé constituant des membres HPH potentiels dans la région ou le pays B-II) Établir un contact et envoyer des informations</p> <p>C) Recueillir les meilleures pratiques et les bonnes idées en matière de développement et de durabilité</p>	<p>A-I) Participation effective à la discussion A-II) Brochure HPH reçue par vos membres</p> <p>B-I) Liste des membres HPH potentiels terminée B-II) Attirer au moins 1 nouveau membre par an</p> <p>C) Rapport à : <ul style="list-style-type: none">Assemblée générale HPHwww.hphnet.orgRapport d'avancement</p>



Membres individuels

Priorités	Activités	Buts
<p>A. Utiliser le matériel et les informations HPH mis à jour</p> <p>B. Renforcer les compétences sur les normes de l’OMS</p> <p>C. Collecter et partager des connaissances et expériences avec le Réseau international HPH</p>	<p>A-I) Utiliser les normes OMS mises à jour localement A-II) Utiliser des dossiers ou documents d’information localement</p> <p>B-I) Participer à la Masterclasse internationale HPH sur site/via des webinaires B-II) Participer à un atelier/séminaire local sur la mise en œuvre des normes OMS mises à jour</p> <p>C) Transmettre les meilleures pratiques et les bonnes idées au réseau N/R ou au Secrétariat international HPH</p>	<p>A-I) Normes OMS-HPH utilisées localement A-II) Information adaptée localement</p> <p>B-I) 1 Masterclasse achevée par an B-II) Participation effective à 1 atelier/séminaire une fois par an</p> <p>C) Bonnes pratiques et bonnes idées transmises au réseau N/R ou au Secrétariat international HPH une fois par an</p>
<p>A. Accroître la sensibilisation HPH à l’échelle locale, régionale et/ou nationale</p> <p>B. Clarifier la responsabilité et le rôle du coordinateur HPH N/R et du coordinateur hospitalier</p> <p>C. Connaître vos parties prenantes</p> <p>D. Utiliser les kits HPH pour les membres et les décideurs politiques</p> <p>E. Améliorer la présence HPH sur les médias en ligne</p> <p>F. Collecter et partager des connaissances et expériences avec le Réseau international HPH</p>	<p>A-I) Participer à la journée locale HPH A-II) Informer la direction locale du travail HPH local</p> <p>B) Lire le document sur le rôle du coordinateur local</p> <p>C) Faire une analyse locale des parties prenantes (utiliser un modèle HPH ou similaire)</p> <p>D) Utiliser le package pour les membres</p> <p>E) Fournir en ligne des informations, des expériences et les meilleures pratiques</p> <p>F) Fournir les meilleures pratiques et les bonnes idées en matière de capacité et de sensibilisation au réseau N/R ou au Secrétariat international HPH</p>	<p>A-I) Participation à la journée HPH A-II) Informations fournies une fois par an</p> <p>B) Document lu</p> <p>C) Liste locale des parties prenantes complétée</p> <p>D) Package utilisé</p> <p>E) Informations, expériences et meilleures pratiques fournies en ligne</p> <p>F) Meilleures pratiques et bonnes idées en matière de capacité et de sensibilisation au réseau N/R ou au Secrétariat international HPH transmises au moins une fois par an</p>
<p>A. Maintenir l’adhésion HPH</p> <p>B. Augmenter le nombre de membres HPH</p> <p>C. Collecter et partager des connaissances et expériences avec le Réseau international HPH</p>	<p>A-I) Renouveler l’adhésion HPH tous les 4 ans A-II) Lire la brochure HPH décrivant les avantages de l’adhésion dans la langue locale</p> <p>B-I) Identifier les collaborateurs potentiels au niveau local B-II) Informer les hôpitaux/services de santé collaborateurs HPH du niveau local</p> <p>C) Transmettre les meilleures pratiques et bonnes idées en matière de développement et de durabilité au réseau N/R ou au Secrétariat international HPH</p>	<p>A-I) Adhésion renouvelée en temps voulu A-II) Brochure lue</p> <p>B-I) Membres HPH potentiels identifiés B-II) Collaborateurs locaux informés au moins une fois par an</p> <p>C) Meilleures pratiques et bonnes idées en matière de développement et de durabilité au réseau N/R ou au Secrétariat international HPH transmises une fois par an</p>

Groupes de travail HPH

	Priorités	Activités	Buts
1) Mise en œuvre des normes de l'OMS actualisées pour les hôpitaux et services de santé	<p>A. Utiliser le matériel et les informations HPH mis à jour</p> <p>B. Renforcer les compétences sur les normes de l'OMS</p> <p>C. Collecter et partager des connaissances et expériences avec le Réseau international HPH</p>	<p>A-I) Fournir des informations sur les normes de l'OMS mises à jour à tous les membres du groupe de travail</p> <p>A-II) Identifier les normes OMS les plus associées au travail du groupe de travail</p> <p>B-I) Participer à la Masterclasse internationale HPH sur site/via des webinaires</p> <p>B-II) Soutenir les ateliers/séminaires pour la mise en œuvre lors des réunions locales</p> <p>C) Recueillir les meilleures pratiques et les bonnes idées d'au moins 1 membre du groupe de travail par an</p>	<p>A-I) Informations reçues par les membres du groupe de travail</p> <p>A-II) Liste des normes identifiées créées</p> <p>B-I) 1 Masterclasse achevée par an</p> <p>B-II) Présentation des résultats du groupe de travail au cours de 1 atelier/séminaire par an</p> <p>C) Rapport à : <ul style="list-style-type: none">Assemblée générale HPHwww.hphnet.orgRapport d'avancement</p>
2) Sensibilisation et capacité HPH	<p>A. Accroître la sensibilisation HPH à l'échelle locale, régionale et/ou nationale</p> <p>B. Clarifier la responsabilité et le rôle du coordinateur HPH N/R et du coordinateur hospitalier</p> <p>C. Connaître vos parties prenantes</p> <p>D. Utiliser les kits HPH pour les membres et les décideurs politiques</p> <p>E. Améliorer la présence HPH sur les médias en ligne</p> <p>F. Collecter et partager des connaissances et expériences avec le Réseau international HPH</p>	<p>A-1) Contribuer à la diffusion des informations et des ressources disponibles pour l'organisation des journées HPH locales</p> <p>B-I) Contribuer à la discussion</p> <p>B-II) Fournir des informations à tous les membres du groupe de travail</p> <p>C) Faire une analyse des parties prenantes (utiliser un modèle HPH ou similaire)</p> <p>D-I) Fournir des informations à tous les membres du groupe de travail</p> <p>D-II) Personnaliser les informations destinées aux parties prenantes HPH locales</p> <p>E) Publier des actualités, des informations pour les membres, des expériences, les meilleures pratiques et autres</p> <p>F) Recueillir les meilleures pratiques et les bonnes idées sur les capacités et la sensibilisation</p>	<p>A) Les membres du groupe de travail ont participé aux journées HPH locales</p> <p>B-I) Participation à la discussion</p> <p>B-II) Informations reçues par des membres du groupe de travail</p> <p>C) Liste des parties prenantes complétée</p> <p>D-I) Informations reçues par les membres du groupe de travail</p> <p>D-II) Au moins 1 décideur local contacté par an</p> <p>E) Mettre à jour le sous-site du groupe de travail au moins deux fois par an</p> <p>F) Rapport à : <ul style="list-style-type: none">Assemblée générale HPHwww.hphnet.orgRapport d'avancement</p>
3) Développement HPH et durabilité	<p>A. Maintenir l'adhésion HPH</p> <p>B. Augmenter le nombre de membres HPH</p> <p>C. Collecter et partager des connaissances et expériences avec le Réseau international HPH</p>	<p>A-I) Discuter des avantages pour les membres HPH</p> <p>A-II) Fournir des informations à tous les membres du groupe de travail</p> <p>B-I) Identifier les membres HPH potentiels dans et en dehors du groupe de travail</p> <p>B-II) Prendre contact et transmettre les informations</p> <p>C) Recueillir les meilleures pratiques et les bonnes idées en matière de développement et de durabilité</p>	<p>A-I) Participation effective à la discussion</p> <p>A-II) Informations reçues par les membres du groupe de travail</p> <p>B-I) Liste des membres HPH potentiels terminée</p> <p>B-II) Attirer au moins 1 nouveau membre HPH par an</p> <p>C) Rapport à : <ul style="list-style-type: none">Assemblée générale HPHwww.hphnet.orgRapport d'avancement</p>



Conseil de gouvernance

Priorités	Activités	Buts
<p>A. Utiliser le matériel et les informations HPH mis à jour</p> <p>B. Renforcer les compétences sur les normes de l'OMS</p> <p>C. Collecter et partager des connaissances et expériences avec le Réseau international HPH</p>	<p>A-I) Adopter les normes OMS mises à jour A-II) Recommander un groupe de travail international A-III) Créer un dossier HPH sur les normes mises à jour</p> <p>B-I) Instaurer une Masterclasse internationale HPH sur site/via des webinaires B-II) Établir un atelier/séminaire sur l'implémentation lors de la réunion annuelle de l'assemblée générale HPH</p> <p>C) Recueillir et assurer le suivi des meilleures pratiques et bonnes idées rapportées par les réseaux N/R et les membres individuels chaque année</p>	<p>A-I) Adoption des normes actualisées A-II) Constitution du groupe de travail A-III) Distribution du dossier à tous</p> <p>B-I) Terminer 2 Masterclasses par an B-II) Accueillir et animer 1 atelier/séminaire par an</p> <p>C) Fournir un rapport annuel HPH à : • Assemblée générale HPH • www.hphnet.org</p>
<p>A. Accroître la sensibilisation HPH à l'échelle locale, régionale et/ou nationale</p> <p>B. Clarifier la responsabilité et le rôle du coordinateur HPH N/R et du coordinateur hospitalier</p> <p>C. Connaître vos parties prenantes</p> <p>D. Utiliser les kits HPH pour les membres et les décideurs politiques</p> <p>E. Améliorer la présence HPH sur les médias en ligne</p> <p>F. Collecter et partager des connaissances et expériences avec le Réseau international HPH</p>	<p>A-I) Soutenir la journée locale HPH A-II) Informer les autorités, organisations partenaires internationales et autres</p> <p>B-I) Animer les discussions lors de l'assemblée générale HPH B-II) Établir un document final basé sur les conclusions</p> <p>C-I) Établir un modèle HPH pour l'analyse des parties prenantes C-II) Faire une analyse des parties prenantes internationales</p> <p>D-I) Créer un package pour les membres D-II) Créer un package pour les décideurs D-III) Personnaliser pour les décideurs politiques internationaux</p> <p>E) Publier des actualités, des informations pour les membres, des expériences et des bonnes pratiques en ligne</p> <p>F) Regrouper et assurer le suivi des meilleures pratiques rapportées et des bonnes idées des réseaux N/R et des membres individuels chaque année</p>	<p>A-I) Participation effective aux journées HPH locales A-II) Diffusion effective aux autorités internationales, organisations partenaires et autres</p> <p>B-I) Discussions achevées B-II) Diffusion effective auprès de tous</p> <p>C-I) Modèle diffusé auprès de tous C-II) Liste des parties prenantes complétée</p> <p>D-I) Diffusion effective auprès de tous les membres HPH D-II) Diffusion effective auprès des décideurs D-III) 5 décideurs politiques contactés par an</p> <p>E) Mise à jour trimestrielle de www.hphnet.org</p> <p>F) Fournir un rapport annuel HPH à : • Assemblée générale HPH • www.hphnet.org</p>
<p>A. Maintenir l'adhésion HPH</p> <p>B. Augmenter le nombre de membres HPH</p> <p>C. Collecter et partager des connaissances et expériences avec le Réseau international HPH</p>	<p>A-I) Animer la discussion sur les avantages des membres A-II) Réaliser une brochure HPH décrivant les avantages de l'adhésion</p> <p>B-I) Identifier le potentiel de croissance B-II) Prendre contact et envoyer des informations</p> <p>C) Regrouper et assurer le suivi des meilleures pratiques et des bonnes idées rapportées par les réseaux N/R et les membres individuels chaque année</p>	<p>A-I) Discussion accomplie A-II) Diffusion effective auprès de tous les membres</p> <p>B-I) Liste des membres potentiels complétée B-II) Attirer au moins 1 nouveau réseau N/R par an</p> <p>C) Fournir un rapport annuel HPH à : • Assemblée générale HPH • www.hphnet.org</p>

Pour en savoir plus et adhérer

Coordination nationale du Réseau français LSPS | HPH

96 rue Didot- 75014 Paris – France – Tél. : 01 40 44 50 26 – contact@reseau-lsps.org

www.reseau-lsps.org – www.hphnet.org

© Organisation mondiale de la santé (2011)

Tous droits réservés. L'Organisation mondiale de la santé accorde des licences standards adaptables qui permettent de traduire et publier les textes qu'elle produit sous certaines conditions.

Publié par le Centre collaborateur de l'OMS pour la promotion de la santé fondée sur des données probantes dans les hôpitaux et les services de santé en 2010 sous le titre Global HPH Strategy 2016-2018 – Better Health Gain for Patients, Staff and Community – The WHO initiated International Network of Health Promoting Hospitals & Health Services © Organisation mondiale de la santé (2011).

L'Organisation mondiale de la santé ne garantit pas que les informations contenues dans cette publication sont complètes et correctes et ne saurait être tenue responsable des dommages subis en raison de leur utilisation. Le Réseau des Etablissements de Santé pour la Prévention des Addictions (RESPADD) est seul responsable de la qualité et de la précision de cette traduction. En cas d'incohérences relevées entre les versions en langue française et anglaise, la version originelle en langue anglaise sera considérée comme authentique.

© Réseau des Etablissements de Santé pour la Prévention des Addictions (RESPADD), 2019

Le RESPADD a confié les prestations de traduction à la Société UBIQUS, 1 avenue du Général de Gaulle, 92074 La Défense cedex ; et le maquetage à Bernard Artal Graphisme, 11 rue des Récollets, 75010 Paris.

La version française est disponible en téléchargement sur le site du Réseau français Lieu de santé promoteur de santé : www.reseau-lsps.org

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.whocc.dk – Pour devenir membre HPH, rendez-vous sur www.hphnet.org



RESPADD

Réseau des Etablissements de Santé pour la Prévention des Addictions

96 RUE DIDOT - 75014 PARIS - Tél. : 01 40 44 50 26 - Fax : 01 40 44 50 46 - contact@respadd.org

Organisme de formation n°117 537 160 75 - Siret n°414 419 275 00048